

# PROCES VERBAL de la séance du Conseil d'Administration du

28 mars 2022

Ouverture de la séance à 18h10

14 présents : le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Mme COUTURIER (FCPE)

Mme BREGERE ouvre la séance avec 14 membres votants et une personne invitée : Mme Avignon, agent comptable de l'établissement.

## **Approbation du PV du CA du 21 février 2022 :**

Aucune remarque n'est formulée.

### **Vote pour approbation du PV du CA du 21/02/22 :**

Pour : 14  
Abstention : 0  
Contre : 0

## **QUESTIONS FINANCIERES**

### ***1- Compte financier***

Mme BRECHE-COLOMBE fait lecture du rapport de l'ordonnateur et Mme Avignon présente le compte de résultat, le bilan de l'exercice, la capacité d'autofinancement, le fond de roulement, la trésorerie, les créances de restauration à recouvrer, les immobilisations et les comptes de classe 4.

Le compte financier 2021 est adopté sans réserve.

Départ d'un des membres du conseil d'administration à 18h25 ce qui porte le nombre de votants à 13.

### **Vote pour le compte financier de l'exercice 2021 :**

Pour : 13  
Abstention : 0  
Contre : 0

### **Vote pour la ventilation du résultat de l'exercice 2021:**

Pour : 13  
Abstention : 0  
Contre : 0

## **2- Conventions et contrats**

Demande d'adhésion à l'association ACEIAN nécessaire pour participer à Chorallège, le montant de l'adhésion est de 50€ et de 240 € pour les frais annexes.

### **Vote pour l'adhésion à l'association ACEIAN :**

Pour : 13  
Abstention : 0  
Contre : 0

## **QUESTIONS PEDAGOGIQUES**

### **1- Election des représentants des parents d'élèves, année scolaire 2022-2023 : vote par correspondance**

Mme BREGERE informe le CA de la possibilité de réaliser le vote des représentants des parents d'élèves uniquement par correspondance, le protocole de dépouillement reste inchangé.

### **Vote pour avis pour l'organisation des élections des représentants des parents d'élèves année scolaire 2022-2023 par correspondance uniquement :**

Pour : 13  
Abstention : 0  
Contre : 0

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Questions FCPE :**

- *Qu'en est-il de la continuité pédagogique pour un élève cas contact à qui on demande de rester à la maison ?*

Madame Brégère indique que depuis le 21 mars 2022 les cas contacts ne sont plus tenus de s'isoler conformément aux recommandations des autorités sanitaires et en cohérence avec la doctrine en population générale. Ils réalisent également un autotest à J2 ou au moment de l'information de la survenue du cas si elle intervient plus de 2 jours après le dernier contact.

- *La charte concernant la vidéo surveillance devant être mise en place par le conseil départemental est-elle disponible ?*

La Principale indique que la charte est disponible sur l'onglet « publique » d'E-lyco et précise que la signalétique est en cours de façonnage.

- *Le collège a-t-il eu un retour du Conseil Départemental sur les travaux de la cuisine et du réfectoire ?*

Mme Brégère répond que le conseil départemental qui avait été saisi à de multiples occasions a bien pris acte des difficultés d'accueil des élèves au sein du service restauration et de la sous dimension des cuisines. Différents projets à court et moyen terme sont à l'étude pour des travaux qui devraient se dérouler prochainement.

La FCPE dans son retour après une rencontre avec le conseil départemental indique que plusieurs projets sont à l'étude.

Mme ELSHOUD précise que la décision politique a été prise et qu'une étude globale a été votée.

- *Les activités pédagogiques, sorties et voyages reprendront elles au second trimestre 2022 ?*

Le 09 novembre 2021, le programme de ces sorties et voyages a été présenté lors d'un conseil d'administration. En ce qui concerne le 2<sup>ème</sup> trimestre les sorties programmées se sont déroulées comme annoncées (sorties au musée de Tessé et au théâtre du passeur pour une classe de 4<sup>ème</sup>), pour le 3<sup>ème</sup> trimestre la sortie CAUE devrait se dérouler comme convenue.

Levée de la séance 19h00.

Signature du Président de séance

Signature du Secrétaire de séance